

<p>Les ICR des actes de la CCAM de la v0bis à la v28 Actualisation v28</p>
--

Définition et Méthodologie ICR :

L'ICR (Indice du Coût Relatif) est la clé de répartition permettant d'affecter à chaque séjour hospitalier son quota des coûts totaux annuels des unités médicotechniques (bloc opératoire, réanimation, exploration fonctionnelle, imagerie) en fonction des actes pratiqués. Cet outil est essentiel pour le PMSI puisqu'il permet l'affectation d'environ 25% des coûts des séjours chirurgicaux. **La méthodologie retenue pour le calcul des ICR doit inciter à la prudence quand on utilise les ICR pour d'autres objectifs.**

Pour toute information sur la méthodologie de construction des ICR, se référer à :

1. Présentation des ICR des Versions V0bis à V22 – ATIH_mai 2011, présente sur le site de l'ATIH
<http://www.atih.sante.fr/openfile.php?id=3327>
2. « Les ICR des actes de la CCAM » A. Patris - Info en Santé juin 2003 (p16), article présent sur le site de la FHF
<http://www.fhf.fr/content/download/13121/59304/version/1/file/infosante5.pdf>

Présentation du document :

Il s'agit de la publication des Indices de Coût Relatifs (ICR) de la version 0bis jusqu'à la version 28 de la classification commune des actes médicaux (CCAM). Jusqu'à la prochaine mise à jour, ces ICR sont donc valides pour traiter des bases PMSI en 2012.

Cette publication fournit les ICR pour :

- les établissements avec médecins salariés (le plus souvent ex-DGF)
 - fichier associé : ICR-V0bis-v28-med_salarié.xls
- les établissements avec médecins non salariés (le plus souvent ex-OQN).
 - Fichier associé : ICR-V2-v28-med_non_salarié.xls

Les tables d'anesthésie et de réanimation sont identiques pour les deux types d'établissements.

Les différences par rapport à la précédente publication (Les ICR des actes CCAM Versions V0bis à V26 – ATIH_ avril 2012) concernent l'ajout des ICR des actes introduits dans la versions 28 de la CCAM (il n'y a pas eu d'introduction d'actes pour les versions 27 de la CCAM) soit :

DBLF009	Pose d'une bioprothèse de la valve pulmonaire dans un conduit prothétique, par voie veineuse transcutanée
EPJB015	Évacuation de thrombus de veine superficielle des membres ou du cou, par voie transcutanée
DGLF012	Pose d'endoprothèse fenêtrée ou multibranches dans l'aorte abdominale pour anévrisme complexe, par voie artérielle transcutanée
LAKQ027	Radiographie volumique par faisceau conique [cone beam computerized tomography][CBCT] du maxillaire, de la mandibule et/ou d'arcade dentaire
LDKA900	Remplacement d'un disque intervertébral cervical par prothèse, par cervicotomie
LFKA001	Remplacement d'un disque intervertébral lombaire par prothèse totale, par laparotomie ou lombotomie
NAQK071	Radiographie de la ceinture pelvienne [du bassin] selon 1 incidence et radiographie unilatérale de l'articulation coxofémorale selon 1 ou 2 incidences
NAQK049	Radiographie de la ceinture pelvienne [du bassin] selon 1 incidence et radiographie bilatérale de l'articulation coxofémorale selon 1 ou 2 incidences par côté
ZZQK024	Scanographie de 3 territoires anatomiques ou plus, sans injection de produit de contraste
ZZQH033	Scanographie de 3 territoires anatomiques ou plus, avec injection de produit de contraste

Format des fichiers :

Le format des fichiers ne diffère pas des versions antérieures.

Les ICR sont présentés dans un fichier EXCEL distinct pour chaque secteur, joints à ce texte d'information.

Ainsi, les ICR pour chaque type d'établissement (établissement avec médecins salariés ou établissement sans médecins salariés) figurent dans un fichier EXCEL, qui contient 4 feuilles.

Chaque feuille correspond à une unité d'œuvre incompatible avec les autres.

1. La feuille bloc opératoire et plateau technique :
 - Le code CCAM (3 colonnes : code principal / phase / activité) ;
 - L'ICR dit « de bloc » (sans les consommables) ;
 - L'ICR associé aux consommables.

2. La feuille anesthésie pour la partie anesthésie des actes (soit activité 4 des actes standards, soit anesthésie complémentaires) :
 - Le code CCAM (3 colonnes : code principal / phase / activité) ;
 - L'ICR d'anesthésie.

3. La feuille réanimation contient la description de la formule remplaçant le score oméga :
 - Le code CCAM (3 colonnes : code principal / phase / activité) ;
 - La valeur « oméga-CCAM » de l'acte.

Les termes constants A1 et B utilisés dans la formule de calcul de l'oméga-CCAM sont présentés dans cette feuille comme s'il s'agissait de code d'acte, et sont mis en tête du tableau.

4. La feuille anatomocytopathologie(ACP) permettant d'affecter une lettre-clé P de la NGAP à chacun des codes CCAM d'ACP. Elle comporte 4 colonnes :
 - Le code CCAM (3 colonnes : code principal / phase / activité)
 - L'indice ICR issu des lettre-clés P à appliquer pour chaque acte CCAM d'ACP.